

Le P'tit

n°51 – Novembre 2002



5e année

site : <http://usan.fr.st>

Le mensuel d'information de l'USAN

mél : usan@fr.st

USAN : Cité des Sports de Nancy-Thermal / 6, avenue Hippolyte Maringer / 54000 NANCY / C.C.P. : NANCY 176 574 F

À propos des tarifs fédéraux 2002 et 2003

Les nouveaux textes concernant le paiement des frais de secours (article 54 de la loi d'avril 2002 dite de Démocratie de Proximité), ont conduit de nombreuses assurances à augmenter considérablement leur tarifs. Dans certains sports dits de contact (rugby, sports de combats...) on

parle parfois même de 200 % d'augmentation... La spéléo serait, parmi les sports dits à risques, de ceux dont l'augmentation est la plus faible.

Afin d'encourager les spéléos à s'abonner à *SPELUNCA*, les nouveaux abonnés (et eux seuls) peuvent bénéficier d'une remise de 10 €. Pour cela, il suffit d'être parrainé par un abonné.

TARIFS	2002	2003	T.V.
Licence membre de club	26,50 €	27,80 €	+ 4,9 %
Licence 2 ^e membre de famille	13,25 €	13,90 €	+ 4,9 %
Licence Jeune (moins de 22 ans à la date de souscription)	13,25 €	13,90 €	+ 4,9 %
Assurance Spéléologie – option 1	31,00 €	37,00 €	+ 19,4 %
Assurance Spéléologie – option 1 Mineur (moins de 18 ans)	15,50 €	18,50 €	+ 19,4 %
Assurance Spéléologie – option 2	44,25 €	53,00 €	+ 19,8 %
Assurance Spéléologie – option 3	59,50 €	71,50 €	+ 20,2 %
Assurance Archéologie	9,15 €	11,00 €	+ 20,2 %
Abonnement <i>Spelunca</i> (année civile)	20,00 €	20,00 €	0,0 %
Abonnement <i>Karstologia</i> (année civile)	22,00 €	22,00 €	0,0 %
Abonnement <i>BBS</i> papier ou CD (année civile)	16,00 €	16,00 €	0,0 %
Abonnement <i>BBS</i> papier et CD (année civile)	27,00 €	27,00 €	0,0 %
Abonnement <i>Spelunca</i> + <i>Karstologia</i> (année civile)	36,50 €	36,50 €	0,0 %
Abonnement <i>Spelunca</i> + <i>Karstologia</i> + <i>BBS</i> papier ou CD (a. civile)	46,00 €	47,00 €	+ 2,2 %
Abonnement <i>Spelunca</i> + <i>Karstologia</i> + <i>BBS</i> papier et CD (a. civile)	57,00 €	58,00 €	+ 1,8 %

(T.V. : taux de variation de 2002 à 2003)

Constituée le 19 novembre 1961 et déclarée à la préfecture de Meurthe-et-Moselle le 3 janvier 1962 sous le numéro 2143, l'Union Spéléologique de l'Agglomération Nancéienne « a pour but de grouper les personnes de la région de NANCY s'intéressant à l'exploration, l'étude et la protection des cavités souterraines naturelles ou artificielles » (article 1 des statuts).

Agréée le 2 mai 1981 par le Ministère de la Jeunesse et des Sports sous le numéro 54S433.

Conventionnée par l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances sous le numéro 147102.

Agréée le 30 janvier 2001 par l'Inspection Académique de Meurthe-et-Moselle.

Conventionnée par la Caisse d'Allocations Familiales de Meurthe-et-Moselle.

Directeur de publication &
Responsable de rédaction :
Christophe PREVOT
Imprimeur : USAN - NANCY
ISSN 1292-5950
Dépôt légal n°1303 / Nov. 2002

À réserver par avance !

Grotte du Crotot (Doubs) :

Daniel PREVOT (2, rue Cronstadt / 54000 NANCY / 03.83.27.01.93 / president@usan.fr.st) organise une visite dans la grotte du Crotot (Doubs) le **dimanche 24 novembre**. Cette cavité très concrétionnée et sans difficulté technique est fermée et ne peut être visitée qu'avec son inventeur Jean-Marie BRUN et sur réservation à l'avance. Daniel a besoin de connaître les noms des intéressés **avant le 17 novembre** dernier délais.

ATTENTION : l'éclairage acétylène est interdit dans cette cavité !

Camp AUDE 2003 :

Ce camp aura lieu du **samedi 26 avril au samedi 3 mai** dans la Montagne Noire, au nord de Carcassonne, à 70 km de la Méditerranée..

Au programme :

- spéléologie : aven de Clergue, traversée Cannac-Airrolles, grotte des Cazals, aven du Roc d'Agnel, Rieussec, Trassanel (si

autorisation) et Cabrespine (si autorisation),

- randonnée : cité de Carcassonne, château de Lastours, mines de Salsigne, cascade de Cupservies, sites géologiques d'Aragon et de Brousses, pic de Nore, Caunes-Minervois, forêt de la Loubatière, lac du Lampy...

Le nombre de places est limité à 12, peut-être 15... Afin de réserver un gîte approprié, ***Pascal CUXAC*** (60, boulevard d'Haussonville / 54000 NANCY / 03.83.xx.xx.xx / pascal.cuxac@inist.fr) a besoin d'évaluer le nombre de personnes susceptibles d'être intéressées. Pour cela veuillez le contacter **avant le 1er décembre**, date impérative car les réservations se feront début décembre avec dépôt d'un chèque de caution.

Camp LOT 2003 :

Ce camp aura lieu **du jeudi 29 mai au dimanche 1er juin**. ***Cyril WIRTZ*** (99, avenue Joffre / 54200 ECROUVES / 03.83.xx.xx.xx) souhaite connaître les noms des personnes intéressées **avant fin janvier** pour faire la réservation d'un gîte.

Coupon Sport 2003

Au titre des mesures incitatives pour les jeunes à intégrer les associations (plutôt que de roder dans les rues en quête d'un mauvais coup à faire... ce qui n'est évidemment pas dit dans les textes...), le **Ministère** de la **Jeunesse** et des **Sports** a reconduit cette année l'attribution de **Coupon Sport** aux familles dans les conditions suivantes :

- la famille doit bénéficier de l'**Allocation** de **Rentrée Scolaire** (A.R.S.) pour au moins un de ses enfants,
- les jeunes concernés doivent être âgés entre 9 et 18 ans,
- l'association concernée doit être agréée par **Jeunesse** et **Sport**,
- elle doit être conventionnée avec l'A.N.C.V. (**A**gence **N**ationale pour les **C**hèques **V**acances),

- il est délivré 1, 2 ou 3 coupons d'une valeur nominale de 16 € chacun, selon le montant de la cotisation (assurance incluse s'il y a obligation) qui doit être, en Meurthe-et-Moselle, d'au moins 20 €.

La demande accompagnée d'un devis est à faire auprès de la **Direction Départementale** de la **Jeunesse** et des **Sports** de Meurthe-et-Moselle :

4, rue du Général Drouot / 54000 NANCY
Téléphone : 03.83.35.99.97

Demander un devis à votre Président si vous êtes susceptibles d'être attributaire.

Pour les autres départements, informez-vous auprès de la D.D.J.S. dont vous dépendez.

Carnet blanc

Septembre s'est montré propice aux mariages chez les usaniens puisque nous étions informés de ceux de ***Gérald JABOULEY*** (usalien 138) avec ***Florence NÉRY*** samedi 7 puis de ***Xavier TCHOREK*** (usalien 165) avec ***Bénédicte***

LEPAGE (usanienne 204). Toutes nos félicitations aux nouveaux couples à qui nous souhaitons beaucoup de bonheur pour cette nouvelle vie.

Nouvelles de la couette...

Psitt !!! On ne vous a encore rien dit ? Nous qui n'en savons rien allons tout vous dire... Il paraîtrait qu'une conjonction de Mars et Vénus non prévue dans les éphémérides serait

responsable dans plusieurs foyers d'Usaniens de la préparation d'une relève pour 2003... Bon courage aux futures parturientes dont nous tairons les noms par discrétion... à vous de chercher !

Tickets-CAF 2002

Le Conseil d'Administration de la Caisse d'Allocation Familiales de Meurthe-et-Moselle a décidé de renforcer l'aide aux loisirs de proximité par l'utilisation des Tickets-CAF.

Les jeunes de 12 à 20 ans peuvent recevoir 3 tickets d'une valeur nominale de 16 chacun dans la mesure où le quotient familial de la famille ne dépasse pas 921 €. L'objectif est de favoriser exclusivement les activités encadrées et régulières. Ces tickets, qui doivent être utilisés avant le 31 décembre 2002, peuvent l'être pour

régler tout ou partie du coût de l'inscription (cotisation, assurance, abonnements...) à une association conventionnée avec la CAF-54 et localisée dans le département et position limitrophe.

Attention, la date limite de validité est le 15 janvier 2003. L'USAN remplit toutes les conditions requises.

Veillez vous informer auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de Meurthe-et-Moselle :
21, rue de St Lambert / 54046 NANCY Cedex

Répartition 2002 du FNDS en Meurthe-et-Moselle

En ce qui concerne la Spéléologie en Meurthe-et-Moselle, la répartition du FNDS-2002 attribuée par le Préfet sous la délégation de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports est la suivante :

CLUB	EFFECTIF 2001	FNDS TOTAL	FNDS par MEMBRE
ASDUN	11	240 €	21,82 €
ASSCa	7	240 €	34,29 €
SCL	13	625 €	48,08 €
GS-CAF	7	440 €	62,86 €
USAN	84	1 010 €	12,02 €
USBL	10	150 €	15,00 €
CDS	184	300 €	1,63 €

À la demande de la D.D.J.S. le Président du Comité Départemental lui communique des informations numériques (effectifs par sexe, par âge, participation à la vie fédérale...) synthétisées sous forme de points affectés à chaque club selon une grille produite par le CDS.

On ignore totalement le devenir de ces calculs transparents ainsi que leur influence sur ladite répartition finale. Celle-ci semble en effet étrangère à ce travail. On peut regretter la grande opacité qui l'entoure. La dotation FNDS par membre pour l'USAN est certes loin d'être négligeable tout en étant la plus faible. On est en droit de s'interroger sur la raison qui conduit à hyper-doter les membres de certains clubs...

Malveillance – Plaisanterie – Erreur ?

L'EST RÉPUBLICAIN de mardi 17 septembre nous apprend la désagréable mésaventure survenue à 4 spéléologues varois qui n'ont pas retrouvé la corde de sortie en remontant dimanche soir 15 septembre de la Grotte de la Castelette près de Nans-les-Pins dans le Var. Celle-ci avait été remontée par une main inconnue : acte de malveillance, plaisanterie de mauvais goût ou erreur de déséquipement par une équipe précédente ? Alerté, le Spéléo Secours Français local a tiré les explorateurs de leur fâcheuse posture. Une enquête est en cours, une plainte contre X a été déposée.

Cette mésaventure n'est pas sans nous rappeler celle semblable survenue aux membres

d'un club vosgien il y a quelques années lors de leur sortie d'un gouffre.

Diverses mesures préventives sont envisageables :

- laisser un gardien à la sortie du gouffre pour en assurer une certaine surveillance (ceci est très contraignant, mais est déjà appliqué par certains clubs),
- munir le premier qui remonte d'un kit d'équipement artificiel (corde, spits...),
- placer un fractionnement inaccessible pour un non-spéléo sous l'amarrage de tête de puits,
- fixer la corde en bas du premier puits...

Activités régulières

Mur d'escalade : Chaque mardi de 20 h à 22 h au gymnase Provençal (quai René II à NANCY). Il est impératif d'avoir une paire de chaussures propres à l'intérieur du gymnase !

Piscine : Chaque jeudi de 20 h 30 à 22 h à la piscine communautaire de VANDOEUVRE (rue de Norvège). Ne pas oublier une pièce de 1 € ou un jeton métallique pour le casier.

Programme établi lors de la réunion du vendredi 25 octobre

le S 26/10 **encadrement** : groupe MJC Xeuilley à Pierre-la-Treiche / resp. : P.HOULNE

le D 27/10 **initiation** : gouffre de l'Avenir (Savonnières – 55) / resp. : Sylvie GOBERT

du V 01/11 **réunion** : 146e séminaire de la LISPEL dans le Doubs au centre des Chenestrels (près au D 03/11 d'Ornans). Consulter le programme régional pour de plus amples informations.

du S 09/11 **réunion** : Journées d'Études 2002 de l'EFS à Montbozon (Haute-Saône). Voir le site de au L 11/11 l'EFS (http://www.ecole-francaise-de-speleologie.com/actu/je_montbozon/je2002.htm) pour plus d'informations.

du D 10/11 **travaux** : désobstruction dans un gouffre près de Stenay (Meuse)
au L 11/11 responsable : Martial MARTIN

le D 17/11 **travaux** : réalisation d'un chemin au puits du Chouchen / resp. : D.PREVOT

le D 24/11 **visite** : grotte du Crotot (voir page 2) / responsable : Daniel PREVOT



Prochaine réunion : Vendredi 29 novembre à 20h au local

En prévisions

V06/12–D08/12 **stage** : week-end Jeune de la LISPEL dans le Doubs / resp. : M.MARTIN

S28/12–M31/12 **plongée** : camp en Ardèche spécial plongée spéléo / resp. : Martial MARTIN

du Ma 31/12 **spéléo** : réveillon de Nouvel an et camp spéléo au centre des Chenestrels (Doubs)
au D 05/01 responsable : Martial MARTIN

le S 11/01 **réunion** : assemblée générale du club à NANCY

le S 25/01 **réunion** : assemblée générale du CDS-54 à NANCY

le S 15/02 **réunion** : assemblée générale de la LISPEL à NANCY

du S 22/02 **stage technique** : stage technique du CDS-54 pour tout niveau dans le Doubs (centre des au S 01/03 Chenestrels) / responsable : Martial MARTIN

Tarifications pour 2003

Cotisation fédérale FFS simple : 27,80 €

Assurance fédérale basique : 37,00 €

Cotisation club USAN simple : 17 €

Coupon initiation 2002 : 1 jour : 1,65 € / 3 jours : 3,30 €

Frais de maintenance		Casque	Baudrier	Carbure (5 kg)	Pile (4,5 V)
membre de l'USAN		-	-	10,00 €	0,70 €
personne extérieure au club	forfait journée	3,00 €	4,00 €	11,00 €	1,00 €
	forfait hebdomadaire	3,00 €	8,00 €	-	-
	forfait mensuel	7,00 €	16,00 €	-	-